

C.P.L.V

Chasse Pêche Loisirs Voyages

Tel : 04.94.73.20.43 - Fax : 04.94.73.41.18

www.cplv.fr

Licence 083.96.0006
e-mail : yannick.cplv@wanadoo.fr

IRLANDE

Chasse aux Pigeons



ZONES DE CHASSE :

La chasse au pigeon se pratique dans des régions de culture (petit pois, blé, orge, colza).

Les zones de chasse sont dans la région de CARLOW située au sud-ouest de DUBLIN à environ 80 km (1 heure de route). Les densités d'oiseaux sont parfois considérables et grèvent lourdement les cultures.

OUVERTURE DE LA CHASSE :

L'ouverture de cette chasse se fait le **15 JUIN** et se termine **FIN AOÛT**.

MEILLEURE PERIODE :

Nous pouvons considérer que la période optimum se situe entre le **1er Juillet** et le **20 Août**.

INFORMATION VERITE :

Tableau moyen de 25 à 50 pigeons par chasseur / jour.

Il faut cependant considérer que la météo peut influencer négativement un séjour et notamment par temps de pluie et de vent.

La chasse se pratique sur 35000 ha, 560 fermes

ORGANISATION DE LA CHASSE :

La chasse se pratique à poste fixe à proximité des cultures avec filet de camouflage et l'utilisation de formes (appeaux).

Les appelants vivants sont interdits.

Le guide de chasse positionne les chasseurs dès le matin de 06h00 à 08h00 selon les territoires.

Le nombre de chasseurs peut être de 1 à 10.

CONDITIONS DE CHASSE :

Cette chasse est très accessible sur le plan physique mais le tir reste très difficile.

HEBERGEMENT :

Situé à proximité des territoires de chasse, nous vous proposons notre hôtel 3 étoiles situé à 25 km environ des zones de chasse. Excellente cuisine, chambre confortable, accueil soigné et un hébergement chez l'habitant. Panier-repas le midi.

TRANSPORT :

Vols réguliers au départ de PARIS jusqu'à DUBLIN. Pré-acheminement de province sur vol régulier.

GUIDES DE CHASSE :

1 guide par groupe chargé de vous poster et de vous déplacer en fonction des conditions.

C.P.L.V

Chasse Pêche Loisirs Voyages

Tel : 04.94.73.20.43 - Fax : 04.94.73.41.18

www.cplv.fr

Licence 083.96.0006
e-mail : yannick.cplv@wanadoo.fr

ARMES ET MUNITIONS :

La quantité des petites munitions utilisée à des fins sportives qui peuvent être transportées en bagages enregistrés est de 5 kg par personne. Ces 5 kg comprennent l'emballage qui doit être fermé à clé. Les cartouches à l'intérieur doivent être immobilisées et protégées des chocs, conservées dans leur emballage d'origine.

Lorsque plusieurs personnes voyagent ensemble, chaque passager doit avoir son paquet de munitions n'excédant pas 5 kg, indépendamment du bagage soute. La franchise bagage par personne est de 20 à 23 kg selon les compagnies aériennes.

Le fusil doit être déchargé, démonté et dans son étui rigide.

Il est recommandé aux chasseurs de prendre une assurance complémentaire personnelle fusil, l'assurance du transporteur étant limitée par les conventions de Varsovie.

PERMIS DE CHASSER :

Un formulaire original vous sera expédié lors de votre inscription, prévoir un délai de 6 semaines (jours ouvrables) pour les démarches administratives. Carte Européenne d'armes à feu originale,

DOCUMENT A FOURNIR lors de l'inscription :

- Photocopie de l'attestation d'assurance couvrant l'exercice de la chasse en Irlande.
- Formulaire original CPLV à remplir et à faire signer par un témoin.
- Carte européenne d'arme à feu valide

Obtention de la carte européenne d'arme à feu :

Demander le formulaire cerfa à la préfecture de votre région, résumé des documents à fournir

- 2 photos d'identité identiques
- 1 photocopie certifiée conforme de la carte d'identité et présenter l'originale.
- 2 factures type EDF et FRANCE TELECOM avec adresse (originaux et photocopies)
- Arme semi-automatique, type BENELLI 3 coups. Récépissé de déclaration d'arme qui a été déclarée le moment voulu à la gendarmerie. Copie certifiée conforme. Pour le calibre 1 : 2 coups, il n'y a pas besoin du récépissé de déclaration.
- Copie du permis de chasser et de la validation

VETEMENTS/EQUIPEMENT :

Tenue de chasse tel qu'en automne en France (Pare pluie, pare vent)

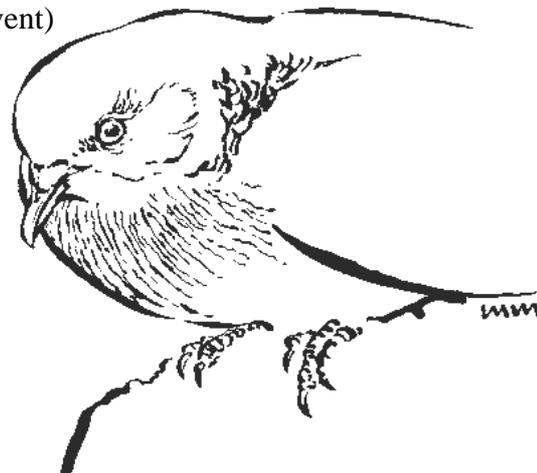
Chaussures de marche ou bottes courtes.

Tenues de rechange, chapeau ou casquette, casque de tir.

Une gibecière

EXPORTATION DU GIBIER :

Le gibier est exportable d'Irlande en France sans formalité.



C.P.L.V

Chasse Pêche Loisirs Voyages

Tel : 04.94.73.20.43 - Fax : 04.94.73.41.18

www.cplv.fr

Licence 083.96.0006
e-mail : yannick.cplv@wanadoo.fr

FORMALITES :

La carte d'identité valide ou le passeport en cours de validité.

Location de véhicule : le permis de conduire depuis minimum 2 ans et être âgé de 24 ans minimum

Carte européenne d'arme à feu.

Carte bancaire internationale

SANTE :

Vaccin antitétanique conseillé.

MONNAIE :

€ euro



PRIX & CONDITIONS

Forfait 5 Jours / 4 Nuits / 3 Jours de chasse

	<u>BASE 2</u>	<u>BASE 3/4</u>	<u>BASE 5/6</u>	<u>ACCOMPAGNANT</u>
PRIX/PERSONNE EN HOTEL***	1400 €	1365 €	1320 €	825 €

Forfait 6 Jours / 5 Nuits / 4 Jours de chasse

	<u>BASE 2</u>	<u>BASE 3/4</u>	<u>BASE 5/6</u>	<u>ACCOMPAGNANT</u>
PRIX/PERSONNE EN HOTEL***	1680 €	1640 €	1590 €	50 €

Forfait 7 Jours / 6 Nuits / 5 Jours de chasse

	<u>BASE 2</u>	<u>BASE 3/4</u>	<u>BASE 5/6</u>	<u>ACCOMPAGNANT</u>
PRIX/PERSONNE EN HOTEL***	1960 €	1930 €	1870 €	080 €



C.P.L.V

Chasse Pêche Loisirs Voyages

Tel : 04.94.73.20.43 - Fax : 04.94.73.41.18

www.cplv.fr

Licence 083.96.0006

e-mail : yannick.cplv@wanadoo.fr

Les prix comprennent :

- Le vol PARIS/ DUBLIN A/R en classe éco N ou S sur vol régulier Aer Lingus ou Air France.
- L'hébergement en pension complète du dîner du 1er jour au petit déjeuner du dernier jour en Hébergement en hôtel 3*** (panier-repas le midi)
- L'organisation de la chasse au pigeon avec guide pour le postage, les affûts, les formes, un siège et un filet.
- La location d'un véhicule suivant le nombre de passager en kilométrage illimité, assurance au Tiers, responsabilité civile, assurance collision dommages, et assurance contre le vol du véhicule (sur la base de 2 personnes : véhicule cat A) base ¾ 2 CAT A ou une catégorie C, base 6 deux véhicule CAT C). Franchise en cas d'accident : nous consulter. Age minimum 24 ans et détention du permis de conduire depuis minimum 2 ans par le conducteur obligatoire.
- Le permis et licence de chasse valable 1 an.

Les prix ne comprennent pas :

- Les taxes d'aéroport (69 € environ)
- La taxe Aer Lingus pour le transport des armes et des munitions : 40 €/trajet/arme à régler à l'aéroport
- L'excédent bagage Air France pour un 2^{ème} bagage en soute : 55 €/trajet/bagage (mallette à fusil) à régler à l'aéroport
- Les extras et boissons, les pourboires.
- Les cartouches : 10 euros / boîte de 25 calibre 12 ou 20 (plomb 6/7 BJ winchester, Fiocchi)
- Les assurances annulation, assistance, rapatriement, bagages.
- Le supplément chambre simple en hôtel 3 étoiles : 30 euros / nuit / personne
- Le carburant du véhicule, la caution (empreinte carte bancaire)
- Importation fusil supplémentaire : 50 €

CONDITIONS D'ANNULATION :

Annulation intervenant à plus de 60 jours avant le départ : 15 % par personne.

Annulation intervenant entre 60 et 45 jours du départ : 50 % de frais d'annulation.

Annulation intervenant entre 44 et au jour du départ : 100 % de frais d'annulation.

RESERVATION : 50 % à la réservation. Solde 45 jours avant le départ.